

**SYNDICAT MIXTE DES 4
COMMUNAUTES DE COMMUNES
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

Séance du mardi 09 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 juillet à 18h00, le Comité syndical s'est réuni en séance ordinaire à Bonneville, sous la présidence de Monsieur Stéphane VALLI, Président.

Nombre de délégués en exercice : 20
Nombre de délégués présents : 12
Nombre de délégués donnant pouvoir : 1
Nombre de délégués votants : 13

DELEGUES PRESENTS :

Délégués titulaires :

Stéphane VALLI, Bruno FOREL, Colette BOEX, Mélanie LECOURT, Aline WATT CHEVALLIER, Laurent FAVRE, Jean-Pierre MERMIN, Christelle ITNAC, René CARME.

Délégués suppléants :

Nadège SAPORITO, Danielle ANDREOLI GRILLET, Claude SERVOZ.

Déléguée ayant donné pouvoir :

Silvia IUNCKER-GOMEZ.

Délégués excusés :

Boris AVOUAC, Pierrick DUCIMETIERE, Christophe FOURNIER, Jean-Claude HARMAND, Marie Claire LAFFIN, Billy MARQUET, Yves MASSAROTTI, Sonia PAUZE, Christophe PERY, Pascal POCHAT-BARON.

Madame Aline WATT CHEVALLIER est désignée Secrétaire de séance.

**OBJET : FINANCES LOCALES – DIVERS – ATTRIBUTION D'UNE
SUBVENTION A L'ASSOCIATION NATENV**

Monsieur le Président présente la demande de subvention de l'association Nature et Environnement en Pays Rochois (NATENV) dans le cadre de l'organisation de la manifestation "Faite du vélo". Cette manifestation a vocation à informer les cyclistes et non-pratiquants, des différents tracés des voies cyclables réalisées sur le territoire, des dangers de la pratique cycliste, du nouveau dispositif Chaucidou, de l'entretien des vélos, notamment. Cette manifestation s'est déroulée le 25 mai 2024 à La Roche sur Foron.


Le montant de la subvention demandée est de 1000€.

N°2024-07-09/13

Compte tenu de l'engagement du SM4CC en faveur du développement des mobilités alternatives et plus particulièrement de la pratique du vélo, Monsieur le Président propose au Conseil de répondre favorablement à cette demande.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité (13 voix pour) :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention de 1000€ à l'association NATENV dans le cadre de l'organisation de la manifestation "Faite du Vélo" le 25 mai 2024 ;
- AUTORISE M. le Président ou en cas d'empêchement un vice-président, à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

<p>Le Président, Stéphane VALLI</p> <p>Syndicat Mixte des 4 Communautés de Communes SM4CC</p> <p>D.G.S.</p>	<p>La Secrétaire de séance Aline WATT CHEVALLIER</p> 
---	---